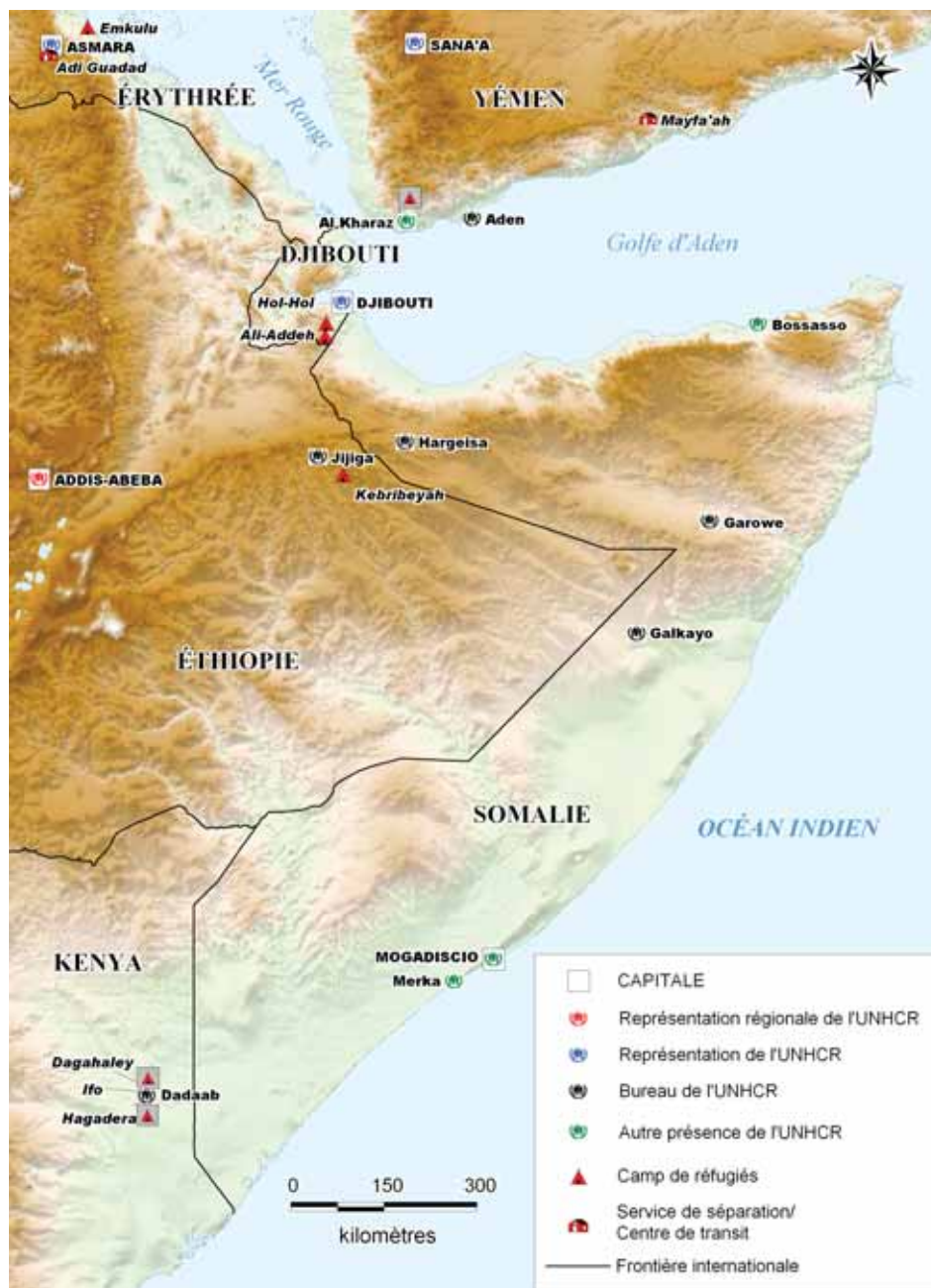


Somalie

Faits marquants

- Au total, l'UNHCR a aidé quelque 1 800 Somaliens réfugiés à Djibouti et au Yémen à regagner leur pays.
- L'Organisation a exécuté tous les projets de réintégration communautaires prévus ; quelque 208 000 personnes, dont des rapatriés, des membres des communautés d'accueil et des déplacés internes, en ont bénéficié.
- L'UNHCR a amélioré les services de détermination du statut de réfugié (DSR) et de réinstallation au "Somaliland" et a mené des procédures de DSR pour les personnes qui sollicitaient une protection au "Puntland".
- En tant que responsable des groupes sectoriels relatifs à la protection et aux abris en Somalie, l'UNHCR a traité les problèmes de protection des déplacés internes dans le cadre du Comité permanent interorganisations (IASC) et mis en place des services et des structures indispensables dans les camps de déplacés.



Environnement opérationnel

Tout au long de l'année 2006, la situation en Somalie a été fortement marquée par l'insécurité et l'instabilité politique. Le Gouvernement fédéral de transition (GFT), rentré du Kenya en juin 2005, n'a pu se réimplanter dans la capitale, Mogadiscio. En mars, le parlement s'est réuni à Baidoa pour sa première session, de sorte que les institutions fédérales de transition ont été dotées de facto d'un autre siège.

Cependant, le GFT n'est pas parvenu à asseoir son autorité sur le territoire. Certaines questions essentielles, en rapport

avec la sécurité, la réconciliation nationale et le déploiement de forces internationales de maintien de la paix, sont demeurées sans réponse. Ceci a favorisé l'émergence d'un puissant groupe islamiste, l'Union des tribunaux islamiques (UTI). En quelques mois, l'UTI a pris le contrôle de Mogadiscio et de la majeure partie du centre et du sud de la Somalie.

En dépit des efforts déployés par la communauté internationale pour faciliter des négociations de paix, des combats intenses ont opposé l'UTI et le GFT en décembre. Avec le renfort de troupes éthiopiennes, le GFT est sorti victorieux de ces affrontements. Pour la première fois depuis son instauration en 2004, le Gouvernement s'est installé à Mogadiscio.

Sur le plan humanitaire, la situation est demeurée désastreuse, notamment au centre et au sud du pays. Les ravages causés par la sécheresse, qui a commencé à sévir à la fin de l'année 2005, ont été aggravés par les pires inondations que la région ait connues depuis des décennies. Ces catastrophes ont entraîné, une fois encore, des déplacements de population et la perte de moyens d'existence. Bon nombre de Somaliens ont tenté de s'enfuir au Kenya lorsque les combats entre l'UTI et le GFT ont éclaté ; ils ont néanmoins été arrêtés à la frontière par les autorités kenyanes, qui redoutaient une infiltration des forces de l'UTI. Des milliers de Somaliens ont ainsi été bloqués dans les régions frontalières, dans des conditions difficiles. Leur sort a été aggravé par les sévères restrictions qui limitaient l'accès des organisations humanitaires à ce secteur.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : trouver des solutions durables pour les réfugiés somaliens en encourageant les rapatriements librement consentis vers les régions sûres du "Somaliland" et du "Puntland" et en facilitant les rapatriements librement consentis vers le sud et le centre de la Somalie ; appuyer la réintégration des rapatriés, en vue d'améliorer leurs possibilités de génération de revenus et leur accès aux services essentiels ; dans les régions accessibles, offrir une protection internationale et une assistance humanitaire aux réfugiés et veiller à ce que les demandeurs d'asile bénéficient d'un traitement et d'une prise en charge appropriés, tout en recherchant des solutions durables à leur sort ; contribuer à l'effort collectif des Nations Unies pour améliorer la protection et l'assistance offertes aux déplacés internes.

Protection et solutions

En dépit de la sécurité relative qui régnait au "Somaliland", l'on a assisté à une montée de la xénophobie, illustrée par les arrestations arbitraires dont les réfugiés et les demandeurs d'asile ont été victimes. Alors que les tensions devenaient de plus en plus vives au centre et au sud de la

Somalie, les migrants, les déplacés internes et les étrangers étaient indistinctement perçus comme des éléments dangereux, menaçant la sécurité du "Somaliland". En mars, suite à une augmentation des requêtes d'asile, émanant pour la plupart d'Éthiopiens appartenant à l'ethnie Oromo, les autorités ont suspendu l'enregistrement des nouveaux demandeurs d'asile. L'UNHCR s'est attaché, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Conseil danois pour les réfugiés et d'autres agences, à aider les migrants bloqués à rentrer de leur plein gré dans leur pays.

Dans le même temps, les autorités du "Puntland", vivement préoccupées par les flux migratoires mixtes qui transitaient par la ville portuaire de Bossasso, ont publié un décret interdisant le trafic d'êtres humains au mois de septembre. En conséquence, 1 370 migrants éthiopiens ont été arrêtés et expulsés. L'intervention de l'UNHCR et la mise en place de services de DSR en novembre ont mis un terme aux expulsions mais les autorités ont continué à arrêter les gens qui pénétraient clandestinement au "Puntland" et à menacer des les expulser.

Au "Puntland", l'Organisation a appuyé la formation d'un Comité pour les réfugiés, chargé de recenser les demandeurs d'asile et de les orienter vers les services de détermination du statut de l'UNHCR, tout en gérant les questions de protection. L'UNHCR a également intensifié son suivi de la protection à Bossasso, moyennant des visites régulières auprès des détenus, aux postes de contrôle et dans les camps de déplacés internes. Les conditions d'incarcération sont demeurées particulièrement sinistres, les détenus manquant de vivres et vivant dans des conditions d'hygiène déplorable.

Tous les programmes en faveur des déplacés internes ont été planifiés et exécutés au titre de l'approche sectorielle et dans le cadre du CPI pour la Somalie. Les programmes ont suivi les mouvements de population, établi le profil des déplacés internes, constitué un réseau de surveillance de la protection et élaboré un cadre de protection. L'UNHCR a dirigé les groupes sectoriels relatifs à la protection et aux abris. La violence sexuelle et sexiste (notamment sous forme de viols, de violences domestiques et d'agressions sexuelles), l'accès à la justice et la sécurité personnelle représentaient les principaux problèmes de protection des déplacés internes.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Éthiopie	600	600	45	34
Demandeurs d'asile	Éthiopie	1 200	200	28	0
Réfugiés rapatriés	de Djibouti	1 200	1 200	-	-
	du Yémen	600	600	-	-
Déplacés internes		400 000	400 000		
Total		403 600	402 600		

Activités et assistance

Abris et infrastructures : la construction d'un pont et l'aménagement de deux canaux d'un kilomètre ont été achevés au "Somaliland". En tant que membre du module relatif aux abris, l'UNHCR a appuyé des structures dispensant des services essentiels et des solutions de logement à moyen terme, notamment la mise au point d'un prototype d'abri mobile.

Activités génératrices de revenus :

au "Puntland", l'UNHCR a lancé deux projets générateurs de revenus et construit des boulangeries pour procurer des moyens d'existence à environ 160 individus. Au centre et au sud de la Somalie, il a construit un marché couvert et une boulangerie au bénéfice de plus de 1 200 rapatriés et déplacés internes. Une boulangerie appuyée par l'UNHCR à Mogadiscio et un marché reconstruit dans le bas Shabelle ont permis à quelque 6 000 rapatriés et déplacés internes de générer des revenus. Au "Somaliland", le Haut Commissariat a fourni une subvention en numéraire de 10 000 dollars et des lots d'outils manuels à une coopérative de production de sel établie dans une des principales zones d'accueil des rapatriés. Au travers d'un fonds autorenouvelable, l'UNHCR a fourni une aide financière à 29 groupements de femmes.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a continué à assurer le suivi de la protection et des projets dans toutes les zones opérationnelles, en veillant à ce que les ressources soient utilisées avec efficacité et à ce que les bénéficiaires reçoivent l'appui nécessaire en matière de gestion et d'administration. Le Haut Commissariat a également procuré des fournitures et des équipements à ses partenaires, en fonction de leurs besoins.

Assainissement : quelque 12 800 individus ont bénéficié de la construction de latrines à fosse et d'un réservoir d'eau à Galkayo, ainsi que de campagnes sur la prévention de la diarrhée et du choléra. Au sud de la Somalie, l'UNHCR a lancé un projet d'assainissement urbain au profit de plus de 720 individus. Le Haut Commissariat a construit des latrines familiales, fourni des outils pour la collecte des déchets et dispensé des formations à l'assainissement dans 13 villages du "Somaliland".

Assistance juridique : un système d'orientation vers l'antenne juridique a été mis en place au "Somaliland" et les demandeurs d'asile ont bénéficié d'une aide juridique gratuite. Le Haut Commissariat a formé le personnel de l'antenne, des collaborateurs d'ONG et des chefs de communautés. Au "Puntland" et au nord-est de la Somalie, l'UNHCR a formé les autorités à la DSR et aidé à mettre sur pied un comité d'admissibilité des réfugiés.



Le centre de formation professionnelle de Havoyoco, à Hargeisa, financé par l'UNHCR. Les directeurs du centre estiment que 90 pour cent des étudiants obtiennent un emploi à l'issue de leur formation.

UNHCR/McKinsey

Besoins domestiques : l'Organisation a versé une indemnité de subsistance mensuelle à tous les réfugiés vivant au "Puntland". Des rations alimentaires ont été distribuées aux nouveaux arrivants au "Puntland", ainsi qu'au centre et au sud de la Somalie. Les rapatriés qui avaient des besoins particuliers ont reçu des articles non alimentaires ; au "Somaliland" et au "Puntland", des bâches en plastique, des moustiquaires et des nattes ont été fournies aux déplacés internes.

Eau : l'UNHCR a amélioré l'accès à l'eau potable dans les zones de retour en forant des trous de sonde, au profit de quelque 3 200 ménages. En collaboration avec le module responsable de l'eau, le Haut Commissariat a répondu aux besoins suscités par la sécheresse de la fin de l'année 2005 en transportant de l'eau par camion-citerne au "Somaliland". Cinq réservoirs ont été construits et le ministère des ressources hydrologiques et minérales du "Somaliland" a bénéficié d'une aide pour entreprendre des activités de surveillance de la qualité de l'eau.

Éducation : toutes les écoles construites par l'UNHCR ont fonctionné. Le Haut Commissariat a construit une école au "Puntland" et en a réhabilité une autre au sud de la Somalie. Plus de 600 enfants ont pu bénéficier de ces écoles. Au "Puntland", il a attribué des bourses pour maintenir 90 jeunes filles dans le système scolaire et ouvert un centre de formation professionnelle à l'intention de 400 rapatriés et déplacés internes. Un centre de ce type a également été construit dans une grande agglomération du "Somaliland" et 85 élèves y ont suivi et achevé des stages d'une durée de huit mois. Au total, 130 enseignants issus de 17 écoles primaires du "Somaliland" ont été formés aux méthodes pédagogiques et ont reçu des supports didactiques.

Production vivrière : au "Somaliland", l'UNHCR a installé trois fermes modèles et fourni des pompes à eau et des tuyaux aux agriculteurs. Il a également étanchéifié six puits de surface et construit un barrage souterrain. Les fermiers rapatriés ont été formés aux techniques d'irrigation et à l'utilisation des pesticides et ont reçu des cartes

d'immatriculation, en attendant la délivrance de titres de propriété par l'administration. L'UNHCR a réalisé un plan cadastral et terminé le levé de 700 fermes alimentées par les eaux pluviales dans la région d'Abaarso.

Au "Puntland", le Haut Commissariat a institué un fonds d'investissement pour les agriculteurs et lancé un projet agricole qui a bénéficié à plus de 450 personnes. Au sud de la Somalie, deux fermes avicoles ont été créées à l'intention des rapatriés et plus de 2 500 personnes en ont bénéficié ; un projet agricole a également été lancé au profit de 700 personnes.

Santé et nutrition : l'UNHCR a remis en état un hôpital de Mogadiscio, au profit de plus de 5 000 rapatriés et autres personnes relevant de sa compétence. Au "Somaliland", la construction d'un service des urgences a été achevée, tout comme celle d'un dortoir destiné à accueillir 40 élèves infirmiers. L'Organisation a fourni des médicaments et des équipements médicaux à des centres de santé maternelle et infantile des régions de retour. Au "Somaliland", l'UNHCR a commencé à surveiller les niveaux nutritionnels ; au "Puntland", ainsi qu'au centre et au sud de la Somalie, le Haut Commissariat a participé au module santé et nutrition afin d'évaluer les besoins des réfugiés vulnérables et de leur venir en aide.

Services communautaires : l'UNHCR a organisé des formations dans 13 villages du "Somaliland", à des fins d'autonomisation des communautés. Les réfugiés ont également bénéficié de cours de couture et d'anglais dispensés par d'autres réfugiés. Le centre pour les réfugiés d'Hargeisa a assuré différents services de formation et d'orientation, aidant à sensibiliser les bénéficiaires à certains problèmes, comme la violence sexuelle et sexiste. En conséquence, le signalement s'est amélioré : en 2006, 85 cas - contre six en 2005 - ont été signalés aux autorités compétentes. L'Organisation a aidé des anciens, issus de communautés réfugiées, et des parlementaires à mener des missions de résolution des conflits dans la région de Togdheer ; à Baligubadle, elle a également construit un centre d'éducation à la vie familiale à l'intention des femmes.

Sylviculture : au "Puntland", des pépinières ont été aménagées et des arbres plantés, au profit de plus de 4 500 rapatriés ; ces opérations ont en outre contribué à régénérer le milieu naturel des régions d'accueil. Une pépinière de 10 000 plants a été créée au "Somaliland". L'UNHCR a formé les agriculteurs rapatriés à la gestion des pépinières.

Transport et logistique : l'UNHCR a acheminé des articles de secours de la Somalie au Kenya et aidé à transporter les réfugiés qui arrivaient au "Puntland" jusqu'à leur destination finale. Au "Somaliland", l'Organisation a remis en état un tronçon routier d'une dizaine de kilomètres.

Contraintes

La capacité d'absorption limitée des zones de retour continue de préoccuper vivement l'UNHCR. Tant au

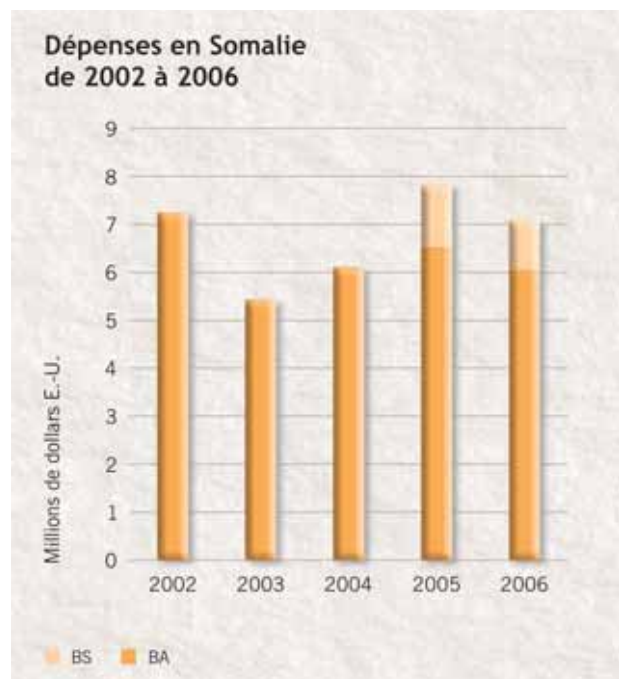
"Somaliland" qu'au "Puntland", les autorités ont indiqué que la pénurie de services essentiels risquait de faire gravement obstacle aux mouvements de retour, actuels ou futurs. Dans l'ensemble, les programmes de réintégration exécutés par l'UNHCR et d'autres organisations dans les zones urbaines n'étaient pas assez conséquents pour rendre les retours viables.

Les phases IV et V du plan de sécurité des Nations Unies (*cf. Glossaire*) étant demeurées en vigueur dans la plupart des régions de la Somalie tout au long de l'année, la mise en œuvre du programme de l'UNHCR a été conditionné par les possibilités d'accès du personnel humanitaire aux différentes zones opérationnelles et par la stabilité plus ou moins grande qui y régnait. Les déplacements des collaborateurs de l'UNHCR en direction du sud et du centre de la Somalie ont, pour des raisons de sécurité, été soumis à des restrictions qui ont considérablement retardé le suivi de la protection.

Financement

Le programme de réintégration des rapatriés au "Somaliland" a particulièrement souffert de la compression budgétaire opérée en 2006. Le Haut Commissariat a participé à la procédure d'appel global pour l'assistance aux déplacés internes en Somalie. Ses efforts pour mobiliser des fonds ont été relativement fructueux, 80 pour cent des besoins étant financés.

La fluctuation des dépenses en Somalie reflète l'augmentation et la diminution du nombre de personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et ayant besoin d'une aide – des rapatriés pour la plupart. Les dépenses de l'année 2006 ont augmenté de près de 30 pour cent par rapport à celle de l'année 2005, du fait de l'engagement de l'UNHCR dans les modules responsables de la protection et de abris pour les déplacés internes.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

La délégation de l'UNHCR pour la Somalie a continué à gérer les opérations depuis Nairobi. Elle s'est attachée en premier lieu à perfectionner les programmes de protection et de réintégration au "Somaliland" et au "Puntland", ainsi que les activités d'aide aux déplacés internes au centre et au sud de la Somalie. Les opérations de l'UNHCR ont été exécutées par l'intermédiaire d'une sous-délégation implantée à Hargeisa, de bureaux extérieurs situés à Garowe et à Mogadiscio, et d'antennes à Bossasso et à Galkayo. En 2006, l'UNHCR a ouvert une antenne à Merka pour améliorer ses opérations au sud de la Somalie.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a développé de manière substantielle sa coopération avec l'ensemble des acteurs présents en Somalie pour améliorer la programmation conjointe et a dirigé les secteurs de la protection et des abris. Le Haut Commissariat s'est également attaché à renforcer les capacités des ONG somaliennes et des autorités locales, qui sont la clef de voûte des programmes ordinaires ou en faveur des déplacés internes de l'UNHCR. En 2006, pour répondre aux besoins des migrants somaliens ou d'autres nationalités qui traversent le pays afin de rallier le Yémen, l'OIM a été introduite pour la première fois sur la scène opérationnelle.

Évaluation générale

L'UNHCR n'a pu atteindre tous ses objectifs en Somalie, en raison de l'insécurité accrue qui sévissait au sud de la Somalie et qui s'est propagée jusqu'au "Puntland". Le Haut Commissariat a néanmoins progressé en direction de ses objectifs généraux de protection et de réintégration.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Agence d'aide humanitaire et de gestion des catastrophes (« Puntland »), Commission nationale pour les réfugiés (sud de la Somalie), ministère de la Diaspora et des Réfugiés (sud de la Somalie), ministère de l'Intérieur ("Somaliland"), ministère de l'Intérieur, de la Sécurité du territoire, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Reconstruction ("Puntland"), ministère de la Planification et de la Coopération internationale ("Puntland"), ministère de la Planification et de la Statistique ("Puntland"), ministère de la Réinstallation, de la Réhabilitation et de la Reconstruction ("Somaliland"), ministères compétents pour les activités entreprises au titre du programme.

ONG : *Agricultural Development Organization*, AGROCARE, AL KHEIR, *Al-Baraka Women Self Reliance*, *Bani'Adam Relief and Development Organization*, *Cadastral Survey Limited*, *CARE International*, *Community Based Progress Association*, *Comprehensive Community Based Rehabilitation in Somaliland*, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Consortium of "Somaliland" Non-Governmental Organization*, *Dami Youth Development Organization*, *Eastern Voluntary Organization*, *Ecological Reservation Association*, *Forum for Peace and Governance*, *Galkayo Education Centre for Peace and Development*, *Gollis College*, *Health Unlimited*, *Hillac Local NGO*, *Homboboro*, *Horn of Africa Voluntary Youth Committee*, *Horseed Women and Children Rescue Association*, *MUBARAK for Relief Development Organization*, *Conseil norvégien pour les réfugiés*, *Puntland Environmental Protection Association*, *Sahan Research and Development Organization*, *SAMO*, *Sibraar Development Organization*, *Somali Action for Humanitarian and Development Organization*, *Somali Minority Vision in Action Relief and Development Organization*, *Somali Resettlement Integration and Development Organization*, *Somali Reunification Women Union*, *Somali Welfare Society*, *Somaliland Community Development Organization*, *Somaliland Natural Resources Development Organization*, *Somaliland Women's Development Association*, *Somaliland Youth Voluntary Organization*, *SOOYAAL*, *SORERDO*, *United Somali Professional Organization*, *Women in Action Development Organization*.

Partenaires opérationnels

Autres : Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, Commission européenne, FAO, Groupe d'analyse de la sécurité alimentaire, OCHA, OIM, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, Secrétariat pour l'appui à la Somalie, UNESCO-Peer, UNICEF, UNIFEM, Université de Burao.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	6 225 061	4 810 448	1 715 895	6 526 343	6 055 328
BS ³	4 431 118	3 820 828	(267 069)	3 553 759	1 038 587
Total	10 656 179	8 631 276	1 448 826	10 080 102	7 093 915

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les montants reportés ici s'appliquent à l'opération en faveur des déplacés internes. Le BS n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 135 411	216 102	2 351 512	0
Abris et infrastructures	-	381 387	381 387	0
Activités génératrices de revenus	302 480	0	302 480	102 501
Appui opérationnel (aux partenaires)	124 313	33 152	157 465	123 176
Assainissement	112 739	0	112 739	5 477
Assistance juridique	361 503	146 608	508 111	74 977
Besoins domestiques	229 084	73 084	302 168	0
Eau	174 875	0	174 875	51 605
Éducation	536 384	0	536 384	97 319
Production vivrière	360 115	0	360 115	82 069
Santé et nutrition	313 953	0	313 953	(1 418)
Services communautaires	184 571	59 690	244 261	28 393
Sylviculture	38 047	0	38 047	6 740
Transport et logistique	184 630	29 104	213 734	0
Versements aux partenaires d'exécution	386 968	0	386 968	(570 839)
Sous-total opérationnel	5 445 074	939 126	6 384 199	0
Appui au programme	610 254	99 461	709 715	0
Total des dépenses	6 055 328	1 038 587	7 093 915	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(8 396)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paievements effectués	1 885 513	0	1 885 513	
Rapports reçus	(1 498 545)	0	(1 498 545)	
Solde	386 968	0	386 968	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				627 508
Rapports reçus				(570 839)
Remboursés à l'UNHCR				(82 539)
Ajustements				25 870
Solde				0